

GARES & CONNEXIONS

**ALLEZ ZOU:
"VOILÀ, VOILÀ" LES CONDITIONS !**

EXPLICATIONS

Depuis le 15 décembre 2024, en plus du changement de service annuel, il y a eu la reprise de l'exploitation TER par la nouvelle EF (Entreprise Ferroviaire) Sud Azur avec une offre accrue. Nos collègues de SNCF Gares & Connexions de PACA ont vu chambouler rapidement l'organisation de leur travail sans préparation et réelle concertation préalable.

Nous avons été alertés par notre référente CFDT PACA de la situation. C'est pour cela qu'une délégation CFDT est allée rencontrer les agents des gares impactés en semaine 3, soit quatre semaines après la mise en place du nouveau service annuel pour échanger sur cette nouvelle organisation. Si la majorité de nos collègues sont satisfaits et fiers d'avoir rejoint SNCF Gares & Connexions, néanmoins la rapidité de la mise en œuvre de cette nouvelle « restructuration » les ont fortement impactés à différents niveaux au point que nous avons détecté d'importants risques psychosociaux.

Nous avons donc demandé à être reçus rapidement en audience qui s'est tenue le 09 janvier 2025 avec le Directeur des Gares Côte d'Azur afin de trouver des solutions face à l'urgence de la situation.

Vous trouverez ci-dessous les revendications exprimées de nos collègues rencontrés lors de cette tournée syndicale CFDT Cheminots et que nous soutenons.

GARE	REVENDICTIONS DES AGENTS PORTÉES PAR LA CFDT
Tranverses	<ol style="list-style-type: none"> 1 Risque psychosociaux des agents importants constatés après la mise en place du SA 2025 2 Actualiser toutes les fiches de poste
Cannes	<ol style="list-style-type: none"> 1 Remettre un temps alloué de passation des consigne entre deux roulements comme avant à l'OIV 2 Respecter le temps de repos périodiques à l'OIV 3 Créer un poste avec le GP le vendredi, samedi, dimanche de 11h00 à 19H45 4 Harmoniser les tranches horaires des ASEP 5 Vérifier l'ensemble des postes (OIV, ASEP, GP, etc.) éligibles au Régime C
Saint-Raphaël	<ol style="list-style-type: none"> 1 Remettre un temps de d'habillage 2 Remettre un temps de prise de service et d'ouverture, identique aux autres gares 3 Définir l'itinéraire et intégrer le temps nécessaire de cheminement entre l'OIV au niveau du PRS et le poste Gestionnaire de plateforme et l'inscrire dans le DU
Monaco	<ol style="list-style-type: none"> 1 Inscrire dans le Document Unique le trajet domicile-travail en véhicule personnel pour prise en compte éventuel d'un accident 2 Régler sur la paie de janvier l'ensemble des frais de déplacement engagés par les agents depuis novembre 2024. 3 Créer la LPA Monaco ou rattacher l'ensemble des agents à Nice 4 Requalifier l'ensemble des postes OIV titulaire et réserve à la classe 4
Menton	<ol style="list-style-type: none"> 1 Créer un troisième poste en réserve à l'instar des GP de Nice
Nice	<ol style="list-style-type: none"> 1 S'assurer que les agents ASEP en mobilité ne soient pas seuls 2 Partager des nouveaux horaires OIV et ASEP avant présentation et validation aux IRP 3 Réactualiser les fiches de poste de la réserve OIV dont la prime de mobilité lié à l'extension du périmètre géographique

NOUS SERONS TOUJOURS À VOTRE ÉCOUTE !

Noémie JAULT
Référente CFDT
Gares & Connexions PACA
Tél : 06 20 58 50 42
noemie1986@outlook.com

Ahmed KHELIFA
Elu titulaire
CSE Gares & Connexions
Tél : 06 12 30 15 40
ahmed.khelifa@cfdtcheminots.org

Valéry VUONG
Délégué Syndical CFDT
Gares & Connexions
Tél : 06 07 82 18 38
valery.vuong@cfdtcheminots.org

Eric CHOLLET
Délégué Syndical CFDT
Gares & Connexions
Tél : 06 73 93 67 22
eric.chollet@cfdtcheminots.org

